



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Coulongé

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 17 septembre 2015

La CGT a lu une déclaration liminaire disponible sur notre site.

Fermeture du service éditique de l'ESI de Tours : on n'a plus que Meysieux pour pleurer !

Cette fermeture fait suite aux baisses de charge consécutives à la création du centre éditique de Meysieux, et aux diminutions des éditions dans notre administration.

Deux collègues sont directement concernés. Ils pourront rester sur l'ESI, mais la direction n'est pas en mesure de préciser s'ils pourront conserver leurs primes !

Le dispositif qui existait pour les fermetures de services éditiques s'est en effet arrêté fin 2014 et il y a maintenant un vide juridique : inacceptable pour la CGT, d'autant que s'agissant de cadres C, les primes sont particulièrement importantes, eu égard au montant de leurs rémunération brute.

La CGT rappelle son opposition à la fermeture des centres d'édition. Elle considère que les agents n'ont pas à pâtir des décisions de l'administration.

Par ailleurs, la CGT s'inquiète de l'avenir de l'ESI de Tours, le plus petit de la DiSI, qui perdra également dans les prochains mois la mission d'administration de système Z-OS.

Le Directeur a rappelé les missions affectées à l'ESI de Tours :

- en premier lieu, **l'intégration Z-OS** qui constitue le cœur de métier de Tours, qui s'accompagne de la production, et qui serait pérenne (l'ESI de Rennes a une bien mauvais souvenir de ce mot qu'on leur a tant rabâché, pour des missions qui sont ensuite parties.. Accord, Chorus, ONP...) au vu des investissements réalisés récemment par la centrale.
- l'hébergement, qui était tant vanté par le précédent DiSI, mais qui génère peu de tâches.
- l'application Paysage, mais pour laquelle Grenoble est également sur les rangs. On ne sait pas ce qui reviendra in fine à Tours.

Du fait des départs de missions et de machines, l'ESI de Tours dispose de plus en plus de place, et les agents s'interrogent sur le devenir du site, alors que l'Etat cherche des économies tous azimuts sur l'immobilier. Pour le Directeur, il n'y a cependant pas de souci à se faire dans l'immédiat, ni sur l'immobilier ni surtout sur les missions.

Service transverse Coulongé

Un service transverse est créé à Nantes Coulongé, pour l'ensemble des services de développement.

Les agents ont sur ce service des ressentis différents dont s'est fait écho la CGT. Certains se verront retirer des tâches sur lesquelles ils se sont investis.

Ce service souligne le besoin de PSE système y compris dans cet ESI de développement. Même si pour le Directeur, il n'y a pas vocation à ouvrir les emplois correspondants.

Par ailleurs, s'il y a création de service, M. Kerguellen n'est pas Harry Potter et il n'y aura pas de création d'emplois, la CGT considère donc qu'il ne faudra pas attendre de miracle de cette mesure.

S'agissant d'un service de trois personnes (plus le chef de service), la gestion risque d'être parfois complexe.

Nouvelles attributions au sein du pôle ressources de la DiSI : les chaises musicales à l'envers

On connaissait le jeu des chaises musicales, qui consistait à avoir plus de personnes que de places ; ici, c'est l'inverse, on a des places mais de moins en moins de personnes.

Le service, réparti entre Angers et Nantes, perd deux agents. Les missions sont donc transférées et redistribuées entre les différents collègues sur les deux sites.

L'application FDD sera gérée à Nantes, et Angers sera spécialisé sur la gestion de la paie.

La CGT a souligné qu'il s'agissait de gérer le manque d'emplois. Au vu de la charge de travail à laquelle doit faire face la DiSI, ce sera difficile. Des agents qui se sont investis sur la mission FDD l'an dernier vont devoir l'abandonner, et on va demander aux collègues de travailler sur des nouvelles missions qui pourraient disparaître prochainement dans le cadre des mutualisations entre DiSI.

Mutations vers les postes à statut centrale

L'ensemble des organisations syndicales ont réinterrogé le DiSI sur les procédures de mutation vers les postes à statut central, sujet prégnant sur Nantes notamment, du fait de la présence du SRE et de la Tour Bretagne. Les primes y sont plus élevées qu'à la DiSI, et la localisation plus avantageuse pour les collègues qui résidaient près de l'ancien ESI de Nantes Lotz-Cossé.

Le Directeur a confirmé que les postes DGFIP présents sur la BIEP ne sont pas ouverts aux agents de notre administration, qui doivent passer par le vivier. Les demandes directes pour ces postes sont donc irrecevables.

Il a confirmé – suite à l'insistance des représentants du personnel – qu'il transmettrait aux collègues par écrit l'avis qu'il émettra sur les demandes d'inscription au vivier.

La CGT se félicite de cette transparence qui n'était pas de mise jusqu'à présent. Toutefois, elle rappelle son attachement aux mutations à l'ancienneté, et son refus des mouvements au profil.

La CGT comprend les difficultés des services, qui voient partir des agents expérimentés au profit de la centrale. Mais elle considère que les collègues n'ont pas à être bloqués dans leurs demandes de mutation, et n'ont pas à pâtir des suppressions d'emplois et de l'austérité imposées par le gouvernement.

Permanences de nuit au CQMF de Nantes Marsauderies

Ces permanences, basées sur un volontariat plus ou moins librement consenti, conduisent les agents à dépasser régulièrement le nombre légal d'heures de travail dans la journée.

Interpellée par la CGT lors du comité technique d'avril, la direction avait annoncé qu'elle réfléchirait à des solutions. Elle nous a annoncé qu'un groupe de travail s'est tenu, dont les conclusions n'ont pas encore été communiquées aux agents. Les annonces devraient venir d'ici quelques semaines.

En attendant, cette année, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux dépassements d'horaires.

On le voit, les revendications locales et nationales (emplois, salaires, conditions de travail) sont liées. Elles concernent l'ensemble des salariés. C'est pourquoi, la CGT et Solidaires vous appellent à la grève et aux manifestations dans votre ville le 8 octobre prochain. Tous en grève, tous dans la rue !